



# CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE U 15 (M & F)



Bureau Fédéral du 24 janvier 2014

# CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE U15 (M & F)

## LA REPARTITION DES 48 EQUIPES

Les équipes sont choisies selon deux critères:

- le nombre de licenciés dans la catégorie et le sexe
- les résultats des 3 dernières saisons

Chaque Ligue Régionale se voit attribuer au minimum une place. Elle peut refuser, une saison donnée, cette place. Elle lui sera proposée la saison d'après.

Plafond fixé à 6 par Ligue Régionale.



# CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE U15 (M & F)

## LES REGLES DE PARTICIPATION

L'objectif est de regrouper les meilleurs U15 dans une équipe ou une inter-équipe sans que des barrières administratives ne viennent se dresser.

- Nombre de joueurs autorisés : 10 ou plus
- 8 joueurs minimum sur la feuille de match extérieur et domicile
- Licences JC : sans limitation
- Licences JC1, (*JC3 à venir si création de cette catégorie*) ou T : 5 maxi
- Chaque joueur JC1, (*JC3 à venir si création de cette catégorie*) ou T, inscrit au Pôle ou ayant été inscrit sur la feuille de match du TIL M1 (12 maximum par ligue régionale), n'est pas comptabilisé ni dans les licences JC1, (*JC3 à venir si création de cette catégorie*) et T
- Surclassement de joueurs/euses U13 selon le protocole actuel

Les inter-équipes, au sein d'une CTC, sont soumises aux mêmes règles.

# CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE U15 (M & F)

## LE CAHIER DES CHARGES

### **Club :**

- Préconisation aux ligues : chaque club doit montrer une implication factuelle pour la formation du joueur. (ex école de mini basket, équipes de jeunes)
- Si une ligue n'engage aucune équipe ou moins que le nombre d'équipes proposé, et si le Bureau Fédéral ne décide pas une autre alternative, la place sera proposée à la ligue la mieux classée lors des trois dernières années.

### **Installation :**

Classement H2 (sauf dérogation)

### **Encadrement :**

- Un entraîneur BE ou DE (obligation de recyclage en règle)
- Un assistant en formation.
- Un dirigeant référent à domicile comme à l'extérieur.

### **Joueurs :**

- Dans le cadre du Plan de Développement Territorial, chaque joueur inscrit au Pôle doit se voir proposer une équipe engagée en championnat de France (sauf dérogation accordée par le DTN, sur proposition du CTS chargé de la formation du joueur)
- Si accord médical, un joueur inscrit au Pôle peut également évoluer (un seul choix possible):
  - au sein d'un championnat de France ou régional Elite U17 et U18 dans son club
  - ou au sein d'un 2<sup>ème</sup> championnat U15 dans un autre club de la CTC par une licence AS
- Si accord médical, une joueuse inscrite au Pôle a un troisième choix : jouer un Championnat de France Seniors.

# CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE U15 (M & F) LA SUPPRESSION DES DOSSIERS

Les Ligues proposent à la FFBB la désignation de leurs équipes ou inter-équipes:

- Les Ligues peuvent, dans le cadre du PDT, rassembler les clubs pour un projet commun ou bien créer des éliminatoires pour les départager,
- Les Ligues et les CTS doivent favoriser et soutenir les projets intégrant les joueurs et joueuses des Pôles dans une équipe ou inter-équipe de clubs formateurs ou supports au sein d'une CTC.



# CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE U15 (M & F) AIDE AU CHOIX DES EQUIPES

Un guide fédéral est mis à disposition des Ligues pour faciliter le choix et la constitution des équipes ou inter-équipes avec des critères d'aide à la décision. Son sommaire:

- LIEU D'IMPLANTATION
- VOLONTE ET APTITUDE A FORMER
- RELATIONS AVEC LES CLUBS VOISINS ET LA LIGUE REGIONALE
- INTEGRATION AU PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE
- CAPACITE A REpondre PRECISEMENT AU CAHIER DES CHARGES FEDERAL
- PROPOSITION DE METHODOLOGIE

La FFBB est centre de Ressources pour les Ligues qui souhaitent une aide.

La FFBB, décisionnaire du choix des équipes inscrites en Championnat de France Elite, recevra les propositions de chaque Ligue.

# PROJET RENOVATION CHAMPIONNAT DE FRANCE U15 (M/F)

## LE CALENDRIER

<b>CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE</b>	
<b>PHASE 1</b> <b>SEPTEMBRE A DECEMBRE</b>	<b>PHASE 2</b> <b>JANVIER A AVRIL + PHASES FINALES</b>
8 POULES GEOGRAPHIQUES DE 6 EQUIPES <b>10 MATCHS</b>	4 POULES GEOGRAPHIQUES « HAUTES » (24 équipes) 4 POULES GEOGRAPHIQUES « BASSES » (24 équipes) <b>10 MATCHS</b> + PHASES FINALES

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



**FFBB**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS  
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80  
[www.ffbb.com](http://www.ffbb.com)